

VESTIAIRE

Vade mecum



***Ne laissons pas s'installer l'idée qu'on fait le maximum,
qu'on a tout essayé, les publics évoluent, les attentes aussi.
Ne soyons pas les seules à ne pas bouger !***

I. L'activité vestiaire :

32	équipes
158	bénévoles
36109	heures de bénévolat

A. Histoire et réalités locales

Retracez l'historique de la création de votre vestiaire (création à la demande des services sociaux, des paroisses, en partenariat avec d'autres associations...).

B. Pourquoi un vestiaire

- Aide immédiate qui permet d'entrer en contact avec les personnes en difficulté
- Importance du vêtement (vestiaire généraliste ou spécialisé : enfants, entretien d'embauche, etc.)
- Source de financement pour l'équipe.

C. Menaces

- Visibilité : confusion avec les boutiques de troc
- Activité trop dévoreuse de m² (surtout pour les vestiaires qui rajoutent chaussures, accessoires et même brocante !)
- Concurrence avec les vestiaires d'autres associations et les magasins de vêtements à bas prix
- Problèmes récurrents qui entraînent des jalousies :
Qui sert-on ? Qui se sert ? Que donne-t-on ? Qui paie ? Combien ?
Problèmes des reventes
- A quoi sert l'argent ainsi récolté ?

D. Risques

- Routine
- Fonctionnement très lourd : tri, rangement, gestion des invendus...
- Perte de sens : le but est-il de vendre des vêtements, de les ranger parfaitement ?

E. Nécessité de repenser l'activité vestiaire

- Quel est le sens de mon engagement aux Equipes Saint-Vincent ?
- Le vêtement n'est qu'un prétexte pour rencontrer les personnes, il n'est pas une fin en soi.

II. Dynamiser l'activité vestiaire

A. Bilan tous les ans

- Pourquoi et pour qui faire un vestiaire ? Quel est le public qui vient ? Quels sont ses besoins ?
- Quel est le plus que nous apportons : démarche d'insertion ou simple distribution ?
- Qui paie ? Combien ? Qui décide des prix ?
- Qui fait quoi ? Qui communique ? Répartition des rôles
- Que font les accueillis ?
- Règlement intérieur.

B. Idées neuves

- Education
 - Apprendre à compter l'argent
 - Apprendre à entretenir les vêtements et à comprendre les étiquettes
 - Apprendre les règles de vie : pas de marchandage, éducation des enfants...
- Participation des accueillis au rangement, au tri, à la gestion des surplus, au choix des devantures...
- Stage de vendeuse
- Ateliers couture : encourager les accueillis à monter un service de retouche rémunéré
- Boîte pour récolter de l'argent pour des projets AIC, permettant aux accueillis de faire un don : faire un petit geste de solidarité envers les plus pauvres est un grand pas vers l'insertion.

C. Elargir

- S'adapter, évoluer en fonction des besoins
- Connaître son public, ses attentes, ses difficultés
- Importance des statistiques : travailleurs pauvres, étudiants, retraités, enfants, urbains, ruraux...
- Fiche de partenariat pour diriger les accueillis vers d'autres associations ou services, afin de les aider dans leurs démarches.

CRITERES DE NON INSERTION	➔ REPONSE DES VESTIAIRES
Isolement	➔ Rencontre avec une équièrre Accueil café Ateliers
Manque d'estime de soi	➔ Rôle du vêtement : - dans l'estime de soi - dans le regard des autres
Passivité Rester statique	➔ Choisir Participation
Violence	➔ Règlement intérieur Education
Dépendance	➔ Participation
Précarité économique, chômage	➔ Travail (retouche, vente...)



FEDERATION FRANCAISE DES EQUIPES SAINT VINCENT - AIC
FRANCE

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE (1935)
AGREEE JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE (1989)

www.equipes-saint-vincent.com – federation@equipes-saint-vincent.com

